N° 4515

Reçue le 17.06.2021 Déclarée recevable Président de la Chambre des Députés (s.) Fernand Etgen Luxembourg, le 17.06.2021

Luxembourg, le 17 juin 2021

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG

DEMOKRATESCH PARTEI

Chambre des Députés Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit B.P. 510 L-2015 Luxembourg

Tel.: 22 41 84 1 Fax: 47 10 07

dp@dp.lu www.dp.lu

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Santé :

«Le gouvernement luxembourgeois invite les résidents ainsi que les travailleurs frontaliers à participer volontairement et gratuitement au test de dépistage sérologique de la COVID-19 dans le cadre du Large Scale Testing.

Le « test DBS » (Dry Blood Spot) permet de détecter des anticorps dans le sang de la personne testée, et donc de savoir, entre autres, si elle a été exposée au virus Sars-CoV-2 dans le passé.

Cependant, il a été constaté que chez quelques individus précédemment testés positifs avec un test PCR moins de 3 mois auparavant, aucun anticorps n'a été détecté après un test sérologique. Cela peut amener ces personnes à conclure que leur test PCR était faussement positif et qu'elles ont donc été inutilement placées en isolement ou en quarantaine.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Santé :

- Combien de tests sérologiques ont été réalisés au Luxembourg jusqu'à ce jour ?
- Dans combien de cas des anticorps ont-ils pu être détectés ? Estce qu'on peut déceler dans ces tests le délai endéans lequel l'infection par Covid-19 a eu lieu?
- Madame la Ministre, dispose-t-elle d'informations concernant de tests PCR faussement positifs ?
- D'autres tests sérologiques sont-ils effectués dans notre pays à part le test DBS ? Dans l'affirmative, lesquels et en quoi diffèrent-ils les uns des autres ? »

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

Gusty GRAAS Député



Monsieur le Ministre aux Relations avec le Parlement Service central de législation 5, rue Plaetis L-2338 Luxembourg

Luxembourg, le 9 juillet 2021

Réf.: 839x436af

Concerne: Question parlementaire n° 4515 du 17 juin 2021 de Monsieur le Député Gusty Graas

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la réponse de la soussignée à la question parlementaire n° 4515 du 17 juin 2021 de Monsieur le Député Gusty Graas concernant "Test "Dry Blood Spot"".

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération très distinguée.

Paulette LENERT Ministre de la Santé



Réponse de Madame la Ministre de la Santé à la question parlementaire n° 4515 du 17 juin 2021 de Monsieur le Député Gusty Graas concernant "Test "Dry Blood Spot""

Dans le cadre du Large Scale Testing (LST), le nombre total de tests sérologiques s'élève à 27'781 tests réalisés entre le 16 novembre 2020 et le 29 juin 2021. Le ministère de la Santé n'a pas connaissance du nombre de tests sérologiques demandés directement par les médecins traitants auprès des laboratoires d'analyses médicales. Les kits d'analyse et les techniques de prélèvement (sang, dried blood spots) peuvent varier d'un laboratoire à l'autre, rendant la comparaison des résultats parfois difficiles.

Le nombre total de tests sérologiques positifs dans le cadre du LST s'élève à 8'762. Par contre ce chiffre absolu est à mettre en relation avec la progression de la pandémie et la situation vaccinale entre novembre 2020 et juin 2021. L'analyse de cet échantillon représentatif et l'échantillon des maisons des soins (prélevé surtout après vaccination) aide à mieux comprendre la réponse immunitaire au niveau de la population. La tendance de l'échantillon représentatif montre une augmentation du taux de positivité de 14% à 43% entre mai et fin juin (notamment dû à la campagne de vaccination).

Ni le ministère de la Santé, ni la Direction de santé ne disposent d'informations sur le nombre de tests PCR éventuellement faussement positifs. La réalisation et le contrôle de qualité est sous la responsabilité des laboratoires d'analyses biologiques.

Parfois, il ne s'agit pas d'un test PCR faussement positif, mais légèrement positif. Ceci peut être le cas tout au début de l'infection ou à la fin d'une infection. Dans certains patients, le test PCR peut rester positif encore quelques semaines après une infection.

Dans ces cas, les valeurs CT sont élevées (c.à.d. indiquent une charge virale faible) et après analyse du spécifique du cas, la Direction de la Santé peut décider de lever l'isolement des personnes.